

SUR MESURE POUR L'EMPLOI



Une approche intégrée du développement de compétences

Plan de recherche par études de cas

Karen Geraci et Marisa Mazzulla

25 avril 2014



Table des matières

Introduction	3
Objectif de la recherche	3
Méthodes	4
Stratégie d'échantillonnage	4
Sélection des sites	4
Échantillon de participants.....	5
Lettre d'information.....	5
Collecte des données	5
Analyse des données.....	8
Études de cas.....	8
Analyse inter-cas	8
Difficultés	9
Respect de l'échéancier du projet.....	9
Anonymat des sites et des participants	9
Diffusion des résultats.....	10
Références	11
Annexe A : Lettre d'information	12
Annexe B : Ébauche des outils de collecte de données	13
Guide d'entrevue 1.1 : Responsable de la mise en œuvre.....	14
Guide d'entrevue 1.2 : Direction de l'organisme	15
Guide d'entrevue 1.3 : Personnel de soutien du RESDAC.....	16
Guide d'entrevue 2.1 : Responsable de la mise en œuvre.....	17
Guide d'entrevue 2.2 : Personnel de conception du programme.....	18
Guide d'entrevue 2.3 : Membre(s) du comité consultatif.....	19
Guide d'entrevue 3.1 : Responsable de la mise en œuvre.....	20
Guide d'entrevue 3.2 : Personnel de formation.....	21
Guide d'entrevue 3.3 : Personnel de soutien du RESDAC	22
Annexe C : Plan de travail.....	23

Introduction

La formation offerte aux adultes moins alphabétisés consiste trop souvent en des programmes autonomes liés à des objectifs de financement précis. La programmation intégrée, en revanche, permet de combiner les programmes et les services de façons efficaces et pertinentes pour répondre aux besoins des personnes apprenantes, et non pas à ceux des établissements. Geraci et Mazzulla (2013) décrivent les caractéristiques des programmes intégrés et les différentes façons dont les fournisseurs de services au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Angleterre se sont efforcés de mettre de tels programmes sur pied. Il est évident que les programmes intégrés, parfois qualifiés de « *busy intersections* » (littéralement « intersections achalandées ») (Leander, 2009 cité dans Reder, 2012), exigent les efforts de beaucoup de gens, y compris ceux des employeurs et des fournisseurs de services communautaires locaux, et des décideurs et des bailleurs de fonds des provinces et territoires.

Bien que certains aient documenté en quoi consistent les programmes intégrés et pourquoi ils valent la peine d'être envisagés (Geraci et Mazzulla, 2013), rares sont ceux qui ont décrit les réalités auxquelles font face les gens qui tentent de les mettre en œuvre. Afin de combler cette lacune dans nos connaissances, un projet de deux ans, financé par le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles d'Emploi et Développement social Canada, explorera et documentera le processus de mise en œuvre de tels programmes dans différents contextes. Le projet *Designed to Work / Sur mesure pour l'emploi* se déploiera dans quatre provinces pour soutenir des sites de mise en œuvre dans l'établissement de programmes intégrés à l'intention des adultes moins alphabétisés. Dans le cadre du projet, on mènera des recherches pour déterminer les conditions propices à l'établissement de programmes intégrés. La recherche exposée dans le présent plan documente les activités associées à la recherche par études de cas.

Objectif de la recherche

Le but de la recherche est d'explorer les conditions qui favorisent l'élaboration et la prestation de programmes intégrés. On utilisera des études de cas pour explorer la façon dont ces programmes sont mis en œuvre. Grâce à une profonde compréhension des processus de mise en œuvre utilisés dans différentes provinces, et en particulier à une analyse inter-cas, nous aborderons la question suivante qui guide la recherche : *Quelles sont les conditions propices à l'élaboration et à la prestation de programmes intégrés?*

Méthodes

On emploiera une méthode d'étude de cas qualitative portant sur plusieurs cas. Chaque cas reflètera l'expérience vécue par le site lors de la conceptualisation, de la conception, de la planification et de la prestation de programmation intégrée. On a choisi la méthode d'étude de cas pour sa capacité d'illustrer les processus (Merriam, 1998) et de présenter un phénomène dans son ensemble ainsi que « tout le contexte nécessaire pour comprendre le cas » [traduction libre] (Patton, 2002, p. 450). Les études de cas descriptives, telles que les définit Merriam (1998), présentent un compte rendu détaillé des activités de mise en œuvre menées par un site dans leur contexte communautaire et provincial. Les questions et les thèmes soulevés par les études de cas individuelles feront l'objet d'une analyse inter-cas; on s'attend à ce que les leçons apprises grâce à l'examen approfondi de plusieurs sites nous aident à mieux comprendre les conditions favorisant la mise en œuvre de programmes intégrés.

Stratégie d'échantillonnage

Sélection des sites

La direction et le personnel de soutien du RESDAC, en collaboration avec des représentants du gouvernement de chaque province participant au projet *Designed to Work/ Sur mesure pour l'emploi*, choisiront les huit sites de mise en œuvre qui prendront part au projet. On préparera une étude de cas pour chaque site afin de documenter les activités et les expériences relatives à l'établissement d'un programme intégré.

Au moins cinq études de cas serviront de base à l'analyse inter-cas examinant les conditions de mise en œuvre. Ce nombre permettra d'obtenir assez données pour illustrer le déroulement de la mise en œuvre et cerner les sujets de comparaison dans l'analyse inter-cas (Creswell, 2013). On utilisera un échantillonnage au jugé pour sélectionner les études de cas qui feront partie de l'analyse inter-cas. On les sélectionnera de façon à refléter une certaine diversité, notamment dans la langue de prestation, la taille de la communauté et la province. Les études de cas que l'on inclura dans l'analyse inter-cas seront choisies parmi celles qui seront prêtes au début du printemps 2015.

Échantillon de participants

Les participants et participantes à la recherche¹ seront échantillonnés à partir des sites de mise en œuvre. On les choisira parmi les personnes qui participent à la mise en œuvre, y compris les responsables de la mise en œuvre, la direction des organismes, le personnel de conception de programmes, le personnel de formation, les membres du comité consultatif et le personnel de soutien du RESDAC. Les chercheuses demanderont conseil aux responsables de la mise en œuvre pour veiller à inclure les membres du personnel clés qui ont participé à la mise en œuvre à chaque site. Si plusieurs personnes jouent un rôle semblable à un site donné, on s'efforcera de choisir la personne qui participera à la recherche de façon à obtenir des perspectives variées.

Lettre d'information

Toutes les personnes participant à la mise en œuvre à chaque site du projet prendront part aux activités de recherche dans le cadre de leur entente avec le projet *Designed to Work / Sur mesure pour l'emploi* du RESDAC. Une lettre d'information (**annexe A**) sera remise à l'ensemble des participants et participantes à la recherche, en anglais ou en français, pour expliquer l'objectif de l'étude et l'utilisation que l'on fera des données recueillies. Les participants et participantes à la recherche pourront examiner la lettre et demander des clarifications au besoin avant de commencer à participer.

Collecte des données

On utilisera trois techniques de collecte de données : des entrevues individuelles, des entrevues de groupe et la collecte de documents. Le recours à plusieurs sources de données fournira différents renseignements qui permettront de mieux comprendre le processus de mise en œuvre et des difficultés rencontrées à chaque site (Patton, 2002).

Les entrevues serviront à recueillir de l'information sur l'expérience vécue par les personnes qui participent directement à la mise en œuvre. L'objectif des entrevues consistera à recueillir des données sur les éléments suivants :

- le contexte où a lieu la mise en œuvre;
- la nature du programme mis en œuvre;
- les activités, les expériences et les réflexions personnelles associées aux étapes suivantes :

¹ Par « participants et participantes à la recherche », on entend les personnes qui seront interrogées afin de recueillir des données pour la rédaction des études de cas. Les personnes apprenantes inscrites aux programmes intégrés ne seront pas interrogées pour les études de cas.

- le lancement de la mise en œuvre,
- la conception du programme,
- l'élaboration et la prestation du programme,
- l'évaluation du programme.

On mènera des entrevues semi-structurées à l'aide de guides d'entrevue comprenant des questions et des demandes de précisions (voir l'**annexe B**). Les données seront recueillies en anglais et en français, selon la préférence des participants et participantes à la recherche. Les entrevues seront menées soit par l'une des deux chercheuses anglophones, soit par un membre francophone de l'équipe de projet dans sa langue maternelle. Les intervieweurs et intervieweuses prendront des notes pendant les entrevues afin de documenter les réponses. Aussitôt que possible après les entrevues, les intervieweurs et intervieweuses taperont leurs notes d'entrevue, en prenant soin d'inscrire le site de mise en œuvre, la date, l'heure et le nom des participants et participantes aux entrevues. On notera tout renseignement manquant ou mal compris et, après discussion avec les chercheuses, on organisera des entrevues de suivi au besoin.

Des **entrevues individuelles** seront menées auprès des personnes participant au processus de mise en œuvre, y compris les responsables de la mise en œuvre, la direction des organismes, le personnel de conception de programmes, le personnel de formation et le personnel de soutien du RESDAC. On pourrait trouver d'autres personnes à interroger pendant la période de collecte de données.

Des **entrevues de groupe** seront menées auprès des membres du comité consultatif afin de comprendre le rôle que le comité a joué dans le processus de mise en œuvre. Les entrevues de groupe viseront à obtenir des renseignements sur les activités du comité consultatif et sur toute décision à laquelle il a pris part.

On recueillera les données d'entrevue en trois cycles auprès des sites de mise en œuvre afin de documenter l'évolution du processus. Deux des trois cycles d'entrevues se feront au téléphone, ainsi que toute entrevue visant à clarifier des réponses ou à recueillir des renseignements manquants. Un cycle d'entrevues se fera en personne pendant les visites sur place.

Le tableau qui suit présente un plan préliminaire des entrevues individuelles et de groupe. Lorsque les efforts de mise en œuvre auront commencé, on produira des horaires de collecte de données pour chaque site de mise en œuvre. Les horaires viseront à nous donner suffisamment de temps pour examiner la plus grande partie du processus de mise en œuvre, allant de la conceptualisation à la prestation et à l'évaluation du programme, tout en laissant assez de temps pour effectuer une analyse inter-cas.

Entrevue	Moment	Méthode	Objectifs	Participants
Cycle 1	Pendant les activités de lancement du projet	Par téléphone, à l'aide des guides d'entrevue 1.1, 1.2 et 1.3	Comprendre le contexte du programme et les motifs pour la mise en œuvre de ce type de programme Identifier et décrire les activités réalisées jusqu'à présent	Entrevues individuelles auprès des personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> le responsable de la mise en œuvre la direction de l'organisme le personnel de soutien du RESDAC
Cycle 2	Pendant la conception du programme	En personne, à l'aide des guides d'entrevue 2.1, 2.2 et 2.3	Présenter l'idée derrière le programme intégré Identifier et décrire les activités réalisées jusqu'à présent Explorer les difficultés et les réussites	Entrevue individuelle auprès du responsable de la mise en œuvre Entrevues individuelles ou de groupe auprès de personnes jouant des rôles clés dans la mise en œuvre, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> le personnel de conception du programme le(s) membre(s) du comité consultatif
Cycle 3	Après la prestation du programme	Par téléphone, à l'aide des guides d'entrevue 3.1, 3.2 et 3.3	Décrire le programme intégré Identifier et décrire les activités réalisées jusqu'à présent Explorer les difficultés et les réussites	Entrevue individuelle auprès du responsable de la mise en œuvre Entrevues individuelles auprès de personnes jouant des rôles clés dans la mise en œuvre, p. ex. : <ul style="list-style-type: none"> le personnel de formation le personnel de soutien du RESDAC

Les **documents** produits ou utilisés par les sites à l'étude seront recueillis lors des entrevues. Ces documents peuvent comprendre des évaluations des besoins, du matériel de recrutement et des ressources d'apprentissage, telles que du contenu de programme et des évaluations. Ces documents permettront de mieux comprendre les activités réalisées pendant la mise en œuvre et les produits de la mise en œuvre. Les chercheuses veilleront à ce que tous les documents soient bien datés et étiquetés.

Analyse des données

Toutes les activités d'analyse de données se feront en anglais. Les notes d'entrevue et les documents recueillis en français seront traduits en anglais par un traducteur qualifié avant l'analyse de données.

Études de cas

Les données d'entrevue et les documents recueillis auprès de chaque site de mise en œuvre seront analysés de façon à produire des études de cas individuelles décrivant l'expérience de mise en œuvre de chaque site. L'une des deux chercheuses assumera la responsabilité principale pour chaque étude de cas. Cela comportera l'examen, l'organisation et le codage des données, ainsi que la rédaction de l'étude de cas.

Les données d'entrevues seront codées de façon à indiquer les événements, les difficultés et les réussites de la mise en œuvre. Les documents seront codés de façon à indiquer les événements de mise en œuvre auxquels ils se rapportent. La chercheuse examinera les diverses perspectives et expériences vécues par rapport aux événements qui se sont déroulés pendant le processus de mise en œuvre. Les données serviront à fournir des détails descriptifs sur la chronologie de la mise en œuvre, le contexte où a eu lieu la mise en œuvre et une description du programme intégré qui a été mis en œuvre.

On utilisera les codes de l'étude de cas pilote (Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse) pour commencer à analyser les données. Ces codes ont été établis par les deux chercheuses et assureront une certaine uniformité dans le codage des nouvelles données. Par la suite, les chercheuses travailleront ensemble afin de corroborer tous les nouveaux codes ou thèmes qui surviendront.

Afin de vérifier la crédibilité de chaque étude de cas descriptive et de s'assurer qu'elle représente fidèlement les événements, on demandera au responsable de la mise en œuvre et au personnel de soutien du RESDAC d'examiner une ébauche de l'étude de cas. Ces personnes auront été interrogées à plusieurs reprises et seront bien au courant des événements décrits dans l'étude de cas. Conformément à la pratique de recherche recommandée (Patton, 2002; Stake, 1995), on leur donnera l'occasion de suggérer des révisions et on utilisera leurs recommandations pour corroborer les conclusions.

Analyse inter-cas

Pour produire l'analyse inter-cas, on analysera les études de cas afin de cerner les questions et les thèmes associés à la mise en œuvre. Creswell (2013) explique que la recherche par études de

cas portant sur plusieurs cas comporte habituellement une exploration des thèmes propres à chaque cas (analyse intra-cas) suivie d'une analyse inter-cas. Les chercheuses travailleront ensemble à identifier et à raffiner les thèmes. Les thèmes peuvent prendre la forme d'événements, de difficultés ou de réussites connus par plus d'un site, ou d'expériences vécues par un seul site qui valent la peine d'être mentionnées. Dans l'analyse inter-cas, on explorera les thèmes dans le but de déterminer les conditions qui favorisent l'élaboration et la prestation de programmes intégrés.

Difficultés

Il a été établi que les difficultés suivantes pourraient influencer les résultats. Dans cette section, on décrit ces difficultés ainsi que les méthodes proposées pour réduire leur incidence.

Respect de l'échéancier du projet

Le projet *Designed to Work / Sur mesure pour l'emploi* s'échelonne sur une période de deux ans. Cette période comprend les activités de lancement du projet et la sélection de sites de mise en œuvre francophones et anglophones dans quatre provinces. Ainsi, pour la plupart des sites, la mise en œuvre commencera à compter du sixième mois de la période du projet, ce qui leur laissera 18 mois ou moins pour exécuter l'ensemble du processus de mise en œuvre. Par ailleurs, on aimerait que les études de cas couvrent la majeure partie du processus de mise en œuvre, afin de refléter pleinement l'étendue des activités et des expériences des personnes qui y auront participé.

L'échéancier de la recherche par études de cas dépend fortement de l'échéancier associé à la mise en œuvre (voir l'**annexe C**). Tout retard dans la sélection des sites ou dans le lancement du processus de mise en œuvre aux sites aura une incidence sur l'échéancier d'élaboration des études de cas. Les retards dans la production des études de cas pourraient à leur tour jouer sur le nombre d'études de cas utilisées dans l'analyse inter-cas et sur la possibilité de les sélectionner au jugé. Des retards importants dans le choix des sites d'étude de cas pourraient nuire à notre capacité de produire les études de cas avant la fin du projet.

Anonymat des sites et des participants

Le contexte dans lequel se déroulera la mise en œuvre devra faire partie des descriptions dans les études de cas. En ce qui concerne la communauté, les lecteurs devront comprendre des caractéristiques comme la taille de la communauté, sa main-d'œuvre locale et sa conjoncture économique. En ce qui concerne le programme, l'histoire de l'organisme participant, les services

qu'il offre et la clientèle qu'il sert seront tous des éléments importants pour expliquer sa décision de mettre en œuvre un programme intégré. Ces détails descriptifs pourraient révéler l'identité des programmes ou des organismes à l'étude et pourraient ainsi permettre à certains lecteurs de deviner l'identité des personnes participant à la mise en œuvre. Par conséquent, certaines personnes interrogées pourraient se sentir forcées de minimiser les difficultés par souci que leur expérience projette une image néfaste sur leurs collègues et elles-mêmes. On remédiera à la situation en présentant l'information et les citations de façon anonyme ou en employant un pseudonyme pour identifier les personnes.

Diffusion des résultats

Les huit études de cas seront produites en anglais, traduites en français par un traducteur qualifié et communiquées aux sites de mise en œuvre. On produira ensuite un rapport de recherche renfermant l'analyse inter-cas et les études de cas à l'appui. Le rapport de recherche sera produit en anglais et traduit en français. Il aura comme principal public cible les décideurs et d'autres personnes jouant un rôle dans la prise de décisions. Les conclusions du rapport seront présentées à un forum national et plusieurs forums provinciaux portant sur les programmes intégrés. Le rapport de recherche final sera publié sur le site Web du RESDAC et sera diffusé à grande échelle aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, et aux organismes de recherche et de formation des adultes.

Références

Creswell, J. W. (2013). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

Geraci, K. et Mazzulla, M. (2013). *The what & why of integrated programming: A review of the literature*. Ottawa, ON: Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences.

Merriam, S. B. (1998). Case studies as qualitative research. In S. B. Merriam, *Qualitative research and case study applications in education* (p. 26-43). San Francisco, CA: Jossey-Bass Inc.

Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

Reder, S. (2012). *The longitudinal study of adult learning: Challenging assumptions*. Montréal: The Centre for Literacy.

Stake, R.E. (1995). *The art of case study research*. Thousand Oaks, CA: Sage.

Annexe A : Lettre d'information

Titre du projet : Designed to Work / Sur mesure pour l'emploi

Chercheuses principales : Karen Geraci et Marisa Mazzulla

Coordonnatrice du projet : Gabrielle Lopez

Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) a reçu du financement du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles d'Emploi et Développement social Canada pour soutenir huit sites de mise en œuvre dans l'établissement de programmes intégrés pour les adultes moins alphabétisés. Le projet *Designed to Work / Sur mesure pour l'emploi* soutiendra deux sites de mise en œuvre dans chacune des quatre provinces suivantes : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Saskatchewan.

Dans le cadre de ce projet, le RESDAC préparera des études de cas qui décrivent les événements et les expériences vécus par les personnes participant à la mise en œuvre à chaque site. Les études de cas serviront à examiner les conditions qui favorisent l'élaboration et la prestation de programmes intégrés.

Afin de préparer les études de cas, on mènera des entrevues auprès des responsables de la mise en œuvre, de la direction des organismes, du personnel de conception de programme, du personnel de formation, des membres du comité consultatif, du personnel de soutien du RESDAC et d'autres personnes clés participant à la mise en œuvre. On recueillera aussi des copies des documents produits ou utilisés par les sites pendant la mise en œuvre. Les données recueillies pour les études de cas seront communiquées uniquement aux membres de l'équipe de projet du RESDAC, et ne seront pas rendues publiques.

Les responsables de la mise en œuvre auront l'occasion d'examiner une ébauche de l'étude de cas de leur site afin de s'assurer qu'elle reflète bien les événements qui se sont déroulés pendant la mise en œuvre.

Les études de cas produites et l'analyse des études de cas seront présentées à un forum national et à plusieurs forums provinciaux portant sur les programmes intégrés. Le rapport de recherche final sera publié sur le site Web du RESDAC et sera diffusé à grande échelle aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et aux organismes de recherche et de formation des adultes. Les sites de mise en œuvre seront nommés dans les études de cas et dans l'analyse inter-cas; par contre, on s'efforcera de protéger l'anonymat des personnes qui participeront à la mise en œuvre à chaque site.

Si vous avez des questions sur le projet de recherche, veuillez communiquer avec Gabrielle Lopez, coordonnatrice du projet, par téléphone au 1-888-906-5666, poste 7, ou par courriel à projets-gl@resdac.net.

Annexe B : Ébauche des outils de collecte de données

Avant de mener une entrevue, l'intervieweur ou l'intervieweuse devrait faire ce qui suit :

- commencer par remercier le participant ou la participante d'avoir bien voulu lui accorder du temps pour l'entrevue;
- si c'est la première fois qu'il ou elle rencontre cette personne :
 - se présenter et indiquer son rôle,
 - expliquer que le but de l'entrevue est de recueillir des renseignements pour comprendre le processus de mise en œuvre, y compris les événements, les difficultés et les réussites,
 - repasser le contenu de la lettre d'information;
- expliquer que l'entrevue est privée et que seuls les membres de l'équipe de projet du RESDAC saura ce que la personne interrogée aura dit;
- confirmer que le nom de la personne interrogée ne sera pas utilisé;
- signaler que la personne interrogée n'est pas obligée de répondre aux questions ou de fournir les renseignements qu'elle n'est pas à l'aise de communiquer;
- mentionner qu'étant donné la nature innovatrice et révolutionnaire de l'approche mise en œuvre il faut s'attendre à rencontrer des difficultés;
- expliquer qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse et qu'on recherche seulement une description des expériences et de la perspective de la personne interrogée.

Guide d'entrevue 1.1 : Responsable de la mise en œuvre

Contexte du programme

1. Pouvez-vous décrire les programmes et les services que votre organisme offre à l'heure actuelle?
 - Demander des précisions sur les clientèles cibles, les clientèles servies, le financement, les partenariats
2. Comment décririez-vous la communauté où vous offrez vos services?
 - Demander des précisions sur la population de la communauté, l'économie et la main-d'œuvre, les organismes offrant des services complémentaires ou concurrents
3. Pouvez-vous me dire ce qui a mené votre organisme à décider d'offrir un programme intégré?
 - Demander des précisions sur le contexte communautaire ou provincial, les besoins des personnes apprenantes

Processus de mise en œuvre

4. Pouvez-vous m'indiquer toutes les personnes et tous les organismes qui participent à la mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs rôles, leurs responsabilités, la collaboration entre les personnes ou les groupes
5. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités
6. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
7. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

Guide d'entrevue 1.2 : Direction de l'organisme

Contexte du programme

1. Pouvez-vous décrire les programmes et les services que votre organisme offre à l'heure actuelle?
 - Demander des précisions sur les clientèles cibles, les clientèles servies, le financement, les partenariats
2. Comment décririez-vous la communauté où vous offrez vos services?
 - Demander des précisions sur la population de la communauté, l'économie et la main-d'œuvre, les organismes offrant des services complémentaires ou concurrents
3. Pouvez-vous me dire ce qui a mené votre organisme à décider d'offrir un programme intégré?
 - Demander des précisions sur le contexte communautaire ou provincial, les besoins des personnes apprenantes
4. Qui a participé à la décision d'offrir un programme intégré?
 - Demander des précisions sur la participation du conseil d'administration, d'autres organes directeurs

Processus de mise en œuvre

5. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités
6. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
7. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées

Guide d'entrevue 1.3 : Personnel de soutien du RESDAC

Processus de mise en œuvre

1. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs activités, leurs responsabilités et leurs activités avant le début de la mise en œuvre

2. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

3. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

Guide d'entrevue 2.1 : Responsable de la mise en œuvre

Modèle de programme intégré

1. Veuillez décrire le programme intégré que vous travaillez à concevoir.
 - Demander des précisions sur la profession visée, la clientèle cible, l'horaire, les compétences abordées, la dotation en personnel, les pratiques d'évaluation

Processus de mise en œuvre

2. Pouvez-vous m'indiquer toutes les personnes et tous les organismes qui participent à la mise en œuvre à cette étape?
 - Demander des précisions sur leurs rôles, leurs responsabilités, la collaboration entre les personnes ou les groupes
3. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre depuis notre dernière entrevue?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités
4. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
5. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

Guide d'entrevue 2.2 : Personnel de conception du programme

Modèle de programme intégré

1. Veuillez décrire le programme intégré que vous travaillez à concevoir.
 - Demander des précisions sur la profession visée, la clientèle cible, l'horaire, les compétences abordées, la dotation en personnel, les pratiques d'évaluation

Processus de mise en œuvre

2. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités
3. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
4. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

Guide d'entrevue 2.3 : Membre(s) du comité consultatif

Contexte du programme

1. Pouvez-vous décrire les programmes et les services que votre organisme offre à l'heure actuelle?
 - Demander des précisions sur les clientèles cibles, les clientèles servies, le financement, les partenariats
2. Qu'est-ce qui vous a mené à faire partie du comité consultatif?

Processus de mise en œuvre

3. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités à toutes les étapes
4. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
5. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., analyse des besoins, établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
6. Qu'avez-vous appris de votre expérience de mise en œuvre?

Guide d'entrevue 3.1 : Responsable de la mise en œuvre

Modèle de programme intégré

1. Veuillez décrire le programme intégré.
 - Demander des précisions sur la profession visée, la clientèle cible, l'horaire, les compétences abordées, la dotation en personnel, les pratiques d'évaluation
2. Qu'est-ce qui distingue ce programme des autres que vous avez offerts par le passé?

Processus de mise en œuvre

3. Pouvez-vous m'indiquer toutes les personnes et tous les organismes qui participent à la mise en œuvre à cette étape?
 - Demander des précisions sur leurs rôles, leurs responsabilités, la collaboration entre les personnes ou les groupes
4. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre depuis notre dernière entrevue?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités
5. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, prestation, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
6. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, prestation, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
7. Qu'avez-vous appris de votre expérience de mise en œuvre?

Guide d'entrevue 3.2 : Personnel de formation

Modèle de programme intégré

1. Veuillez décrire le programme intégré.
 - Demander des précisions sur la profession visée, la clientèle cible, l'horaire, les compétences abordées, la dotation en personnel, les pratiques d'évaluation
2. Qu'est-ce qui distingue ce programme des autres que vous avez offerts par le passé?

Processus de mise en œuvre

3. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités à toutes les étapes
4. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, prestation, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
5. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, prestation, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)
6. Qu'avez-vous appris de votre expérience de mise en œuvre?

Guide d'entrevue 3.3 : Personnel de soutien du RESDAC

Processus de mise en œuvre

1. Pouvez-vous me dire quel est votre rôle dans le processus de mise en œuvre depuis notre dernière entrevue?
 - Demander des précisions sur leurs activités et leurs responsabilités à toutes les étapes

2. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui se sont bien déroulés?
 - Demander des précisions sur les réussites se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, prestation, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les réussites mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

3. Pouvez-vous m'indiquer les aspects de la mise en œuvre qui ont été difficiles?
 - Demander des précisions sur les difficultés se rapportant aux activités auxquelles ils ont participé directement (p. ex., établissement de partenariats, conception, dotation en personnel, prestation, communications)
 - Demander des précisions sur les raisons derrière les difficultés mentionnées (p. ex., information, ressources, politiques)

Annexe C : Plan de travail

L'échéancier suivant indique la date de fin cible pour les activités de collecte et d'analyse de données. Cet échéancier permet d'effectuer l'analyse inter-cas et la rédaction du rapport entre avril 2015 et juin 2015.

Après la sélection des sites de mise en œuvre, on préparera un horaire indiquant quand on recueillera les données auprès de chacun des sept sites de mise en œuvre qui restent. On s'efforcera d'échelonner les activités de collecte de données de façon à réserver assez de temps pour l'analyse des données et la préparation des études de cas.

Activité	Date de fin cible de l'activité pour inclure l'étude de cas dans l'analyse inter-cas	Date de fin cible de l'activité pour produire l'étude de cas avant la fin du projet
Premier cycle d'entrevues et de collecte de documents mené pendant les activités de lancement du projet par les sites de mise en œuvre	Sept. 2014	Janv. 2015
Deuxième cycle d'entrevues et de collecte de documents mené pendant la conception du programme intégré par les sites de mise en œuvre	Nov. 2014	Mars 2015
Troisième cycle d'entrevues et de collecte de documents mené pendant la prestation du programme intégré par les sites de mise en œuvre	Févr. 2015	Juin 2015
Analyse des données et élaboration des études de cas	Avril 2015	Sept. 2015